

Frühgermanische Periode

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte
(Société suisse de préhistoire)**

Band (Jahr): **1 (1908)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

H. Frühgermanische Periode.

Während die römische Periode unseres Landes von manchem Strahl der geschriebenen Geschichte beleuchtet wird, sind die Zeiten der Völkerwanderung, wenigstens was die Schweiz betrifft, fast nur durch die Funde zu erläutern, also eigentlich prähistorisch. Die Funde sind aber zahlreich, besonders in Bezug auf Gräber. Indessen hat man auch angefangen, die Reste der ältesten christlichen Kirchenbauten genauer zu beachten und ist auf interessante Tatsachen gestossen.

a. Ansiedlungen, Monumentalbauten.

1. *Münster* (Graubünden).

Im Jahr 1906 publizierte Prof. Dr. Zemp die Forschungen, die er, zum Teil in Verbindung mit Dr. Durrer, im alten Kloster St. Johann im Münstertal durchgeführt hatte¹⁾. Dabei hatte es sich gezeigt, dass der Kern dieses Gotteshauses karolingischen Ursprunges ist. Es fanden sich nicht nur Gebäudeteile, sondern auch Skulpturen und besonders Malereien aus dem VIII./X. Jahrhundert. Seither sind laut Mitteilung von Prof. Zemp in Münster zirka 20 weitere Fragmente langobardisch-karolingischer Marmorskulpturen zu Tage getreten; sie waren als Mauermaterial in einem kurz nach 1499 errichteten Wohnturm verbaut. Von den im Jahre 1906 veröffentlichten karolingischen Wandgemälden in der Klosterkirche von Münster werden die im Dachraum über dem spätgotischen Hallengewölbe sichtbaren Teile für das Schweizer. Landesmuseum abgelöst und auf Leinwand übertragen, da sie an Ort und Stelle sehr schwer zugänglich und allen Fährlichkeiten preisgegeben sind²⁾.

2. *Chur*.

Das Schweizer. Landesmuseum liess Abgüsse der langobardisch-karolingischen Chorschranken des Domes erstellen. Die Sichtung der in Chur, teils im Dome, teils im rätischen Museum aufbewahrten Marmorstücke ergab gewisse Anhaltspunkte für die Rekonstruktion ihres ursprünglichen Zusammenhanges. Einzelne Stücke sind deutlich als senkrechte, rahmenartige Pfeiler charakterisiert, andere als Füllungsplatten, wieder andere als Deckgesimse. In einer der Platten wurde sogar ein Türflügel erkannt, da sie mit zapfenförmigen Ansätzen versehen ist. Aus solchen Elementen ergab sich die Rekonstruktion des

¹⁾ Kunstdenkmäler der Schweiz. Mitteilungen der Schweizer. Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler. Neue Folge V und VI (1906 und 1907).

²⁾ Zeitschrift für Geschichte der Architektur. II (1908), p. 57.

Systemes dieser Chorschranken, die wahrscheinlich um 765 für den Dombau des Bischofs Tello entstanden sind“¹⁾. Auch wurden fünf Sockelfiguren, liegende Löwen darstellend, und zu den romanischen Pfeilerstatuen am Churer Dom gehörend, abgegossen²⁾.

3. *Disentis* (Graubünden).

Im Hof des Klosters stiess man auf eine Kirchenruine und unter dem Schiff derselben auf eine Krypta. Prof. Stückelberg veranlasste weitere Ausgrabungen. Er glaubte, eine Ringkrypta vor sich zu haben. Prof. Rahn aber sieht darin eine ältere Anlage, die erste Stätte, wo die Heiligen Placidus und Sigisbert begraben liegen. Erst bei der Translation derselben wurde die ursprüngliche Kapelle zu einer Krypta in Verbindung mit einer Oberkirche, die nach Rahn wahrscheinlich diejenige des St. Martin ist und drei Apsiden aufweist. Nördlich von ihr stand der Placidus-Turm und die Kirche St. Marie, die ebenfalls mit drei Apsiden versehen war.

Unter den Funden gibt es eine Klasse, die spätestens aus frühkarolingischer Zeit stammt. Es sind lebensgrosse Figuren, meist Köpfe und Hände, von uralter Darstellungsweise. Die Köpfe zeigen glatte Masken mit hohem und breitem Kinn. Die Nase ist gross, die Stirn mit scharfen Brauenbögen schräg auf die Wangen abgetieft. Die übrigen Gesichtsteile wurden mit schwarzen, braunen oder roten Linien einfach aufgemalt. Alle Köpfe sind mit einem lichten Fleischtön bemalt.

Eine zweite Gruppe gehört der Wende des VIII. und IX. Jahrhunderts an. Die Relief-Behandlung ist besser geworden. Alle Köpfe zeigen Profil; einige derselben erinnern an Wandbilder von Münster.

Zahlreich sind Reste von Inschriften, aber im Zusammenhang lässt sich nichts erkennen. Auch Säulen, Halbsäulen und Rundbogen waren mehrfach vorhanden und endlich muss die Verwendung von Mosaik erwähnt werden³⁾.

Ziemlich in der Mitte der alten Kirche fand man die Mauern einer Krypta, die nach Zemp die Apsis einer freistehenden Kapelle gewesen sein kann, „vielleicht des Gründungsbaues von 613; um 633 wäre sie zur Krypta umgewandelt und mit einem Oberbau versehen

1) Jahresbericht des Schweizer. Landesmuseums 1907, p. 9.

2) *ibidem*, p. 51.

3) Neue Zürcher Zeitung vom 10. August 1906 Nr. 220 II. Abendblatt; vom 13. September 1907 Nr. 254 II. Abendblatt; vom 17. bis 19. Dezember 1907 Nr. 349—351 I. Morgenblatt. Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde 1906, N. F. VIII, p. 162 Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde VII, Heft 1.

worden; 670 aber zerstört, endlich um 733 vollends unter dem Boden der neuen, grösseren Kirche begraben“ 1).

4. *Birmensdorf* (Zürich).

Bei der Renovation der Kirche in dem schon 876 urkundlich genannten Birmensdorf stiess man auf Fundamente einer uralten Kapelle und der ersten kleineren Kirche 2).

5. *St. Ursanne* (Bern).

In der Kirche, welche zu einem Kloster gehörte, das im VII. Jahrhundert S. Ursiz als Patron verehrte, befinden sich 4 Sarkophage, deren einer den Leichnam des genannten Heiligen enthält. Alle Särge enthielten Gebeine. In einem fand sich auch eine goldene Fibula. Nach Prof. Stückelberg gehört ein kleines, mit linearen Ornamenten und einer Perlschnur geschmücktes Bogenfeld, das im Ostflügel des Kreuzganges eingemauert ist, wahrscheinlich der vorromanischen Epoche an 3).

6. *Romainmôtier* (Waadt).

Die Kirche ist eines der ältesten Baudenkmäler in der Schweiz. Sie soll mit Kantons- und Bundeshilfe restauriert werden und als Vorarbeit dazu wurde eine wissenschaftliche Untersuchung des Gebäudes durchgeführt, die schon ganz interessante Resultate ergab. Man kennt jetzt die Grundmauern der frühern Kirchengebäude, deren ältestes dem V. oder VI. Jahrhundert angehört. Bei den Ausgrabungen kamen auch Reste von alten Skulpturen zum Vorschein und an den Wänden wurden Malereien des XI.—XIII. Jahrhunderts entdeckt. Nun erst kann das definitive Bauprogramm zur Ausführung gelangen 4).

7. *St. Maurice* (Wallis).

In den letzten Jahren hat Chorherr P. Bourbon, der fünf verschiedene Kirchenfundamente im innern Hofe des Stiftes, cour du Martolet, entdeckte, eine unterirdische Kapelle gefunden, die nach Art der Katakomben des III. und IV. Jahrhunderts in Rom erstellt war, und in welcher der Körper des hl. Mauritius ruhte. An Stelle des Einganges fand sich ein halbrunder Korridor, dessen linke Seite ausgeräumt wurde und viele

1) Zeitschrift für Geschichte der Architektur II (1908), p. 56—57.

2) Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde 1908, N. F. X, p. 86.

3) Vgl. Neue Zürcher Zeitung vom 24. Oktober 1903, Beilage zu Nr. 295.

4) Naef, Jahresbericht der Schweizer. Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler 1906/7, p. 25—26. Vgl. besonders den Bericht Zemps in der Zeitschrift für Geschichte der Architektur I (1907), p. 89 etc., wo die einzelnen Bauperioden charakterisiert werden.

römische Materialien enthielt ¹⁾. Nach Zemp gehört die erste sich an die Felswand lehrende Kirche wahrscheinlich dem V. Jahrhundert an. Die drei folgenden Gotteshäuser dürften mit den historisch beglaubigten Bauten von zirka 523, zirka 575 und 787 zusammenhängen. Dann folgte eine dreischiffige Basilika, von der sich ein Teil der Apsis und der Ringkrypta fand ²⁾. Es ist schade, dass in St. Maurice nicht mit mehr Energie und mit reichern wissenschaftlichen und pekuniären Mitteln gearbeitet wird.

b. Gräber.

1. *Conthey* (Wallis).

In Premplaz entdeckte man ein Gräberfeld aus der Völkerwanderungszeit, von welchem 34 Gräber untersucht wurden. Wenn auch die Beigaben etwas spärlich waren, so gibt uns diese Nekropole doch erwünschte Aufschlüsse über die Besiedlung des Wallis in frühgermanischer Zeit. Eine silbertauschierte Gürtelschnalle, eine kleinere Schnalle, zwei silberne Fingerringe und ein Perlen-Halsband bildeten die Ausbeute. Einige Gräber waren in Fels eingegraben, andere mit Steinplatten eingefasst. Fünfmal fanden sich je zwei gleichzeitig begrabene Leichen beisammen ³⁾.

2. *Chancy* (Genf).

Über das in römischem Schutt liegende Grab ohne Beigaben hat Reber berichtet (vgl. oben p. 100).

3. *Lussy* (Freiburg).

Professor Marius Besson hatte die Liebenswürdigkeit, uns über die Burgundionengräber von Lussy folgenden Bericht zu senden:

„*Le cimetière barbare de Lussy*. Jusqu'ici, cinquante-cinq tombes ont été explorées, et le nombre des objets découverts est voisin de la centaine. Les corps étaient tous en terre libre, sauf deux ou trois que l'on avait minutieusement entourés de dalles. Ni l'une ni l'autre de ces tombes dallées ne renfermait de mobilier funéraire; elles sont probablement d'une époque plus récente, peut-être carolingienne (VIII^{me} ou IX^{me} siècle). Il paraît que, sous Charlemagne, l'Eglise avait défendu d'ensevelir les morts avec les armes, bijoux ou objets qu'ils avaient portés pendant leur vie.

¹⁾ Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde 1907, N. F. IX, p. 262.

²⁾ Zeitschrift für Geschichte der Architektur II (1908), p. 56.

³⁾ Jahresbericht des Schweizer. Landesmuseums 1907, p. 49.

Une de ces tombes dallées a été trouvée jeudi dernier: elle se distingue par ses dimensions plus qu'ordinaires. La longueur de la dalle supérieure, toute d'une pièce, qui formait couvercle, est de 2 m 50, et sa largeur de 1 m 50; les pierres plates qui constituaient les dallages latéraux étaient grossièrement travaillées. Le fond était solide et résistant, formé d'une couche compacte faite surtout de chaux, assez analogue à celle du fond du four à chaux trouvé en 1902 sur la colline de Pérolles, à Fribourg. La tombe était remplie de terre; au fond, la tête encastrée dans des dallages faits exprès, reposait un squelette dont les principaux ossements seuls étaient conservés; le reste avait été consumé par l'humidité. Près des pieds, se trouvait un bloc d'ossements, appartenant évidemment à un squelette plus ancien; la tombe avait dû servir deux fois.

M. Besson a passé ensuite successivement en revue les plus importants des objets découverts et les a fait circuler parmi l'assistance, ainsi que le plan des fouilles exécuté par M. Bernard Aeby, employé du bureau des Ponts et Chaussées. Les armes sont représentées, entre autres, par six ou sept très beaux *scramasax* (couteaux de guerre); pour quelques-uns, le bois du manche est parfaitement conservé. Parmi les boucles et plaques de ceinturon, il y en a deux qui sont particulièrement remarquables; l'une d'elles, celle qui porte la croix, avec personnages et inscription, sera l'une des perles de notre collection archéologique. L'autre représente un quadrupède ailé et un serpent qui boivent dans un vase. M. Besson décrit et explique tous les détails de ce frappant symbolisme chrétien.

Il parle des anneaux, dont l'un porte aussi des figures ou lettres mystérieuses, dont on ne s'explique pas encore la signification. Il mentionne également la découverte de deux fibules plaquées d'or, dont l'une ressemble beaucoup à celle que renferme le musée de Soleure et qui a été trouvée dans ce canton, à Granges. Les trouvailles faites à Lussy sont plus intéressantes par la variété des objets exhumés des tombes que par leur richesse. Tant que les travaux de fouilles ne seront pas terminés, et ils sont loin de l'être encore, il n'est pas possible de tirer des conclusions définitives des découvertes faites jusqu'ici. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le cimetière a dû servir à plusieurs générations et être utilisé probablement depuis le V^{me} au IX^{me} siècle.

Ajoutons que, jusqu'à ce jour, on n'y a trouvé que cinq pièces de monnaie ancienne, une en argent, et les quatre autres, assez mal conservées, en bronze. L'une de celles-ci est de l'empereur Constantin le Grand (306—337). La pièce en argent est un *coronat* (*nummus coronatus*).

de la fin de la République romaine (I^{er} ou II^{me} siècle av. J.-C.). Le *coronat* correspondait à peu près au denier ordinaire, mais c'est une pièce que les ateliers monétaires de Rome frappaient surtout pour le commerce extérieur. Elle porte à l'avvers la tête de Jupiter, et, au revers, une Victoire qui couronne un trophée, d'où son nom de *coronat*. L'intérêt particulier de cette pièce est qu'elle est *fourrée*, le métal extérieur seul est de l'argent; à l'intérieur, on aperçoit une substance rouge qui ressemble à de l'ocre. L'état romain était un grand fraudeur, et ne se gênait point, quelquefois, de faire frapper de ces pièces dites *fourrées*. Trois des cinq monnaies trouvées à Lussy étaient percées; elles faisaient partie d'un collier formé de petits grains en pâte céramique, qui a été en grande partie retrouvé.“

4. *Neuveville* (Bern).

In den Reben unterhalb des Schlosses fand man mehrere Skelette und bei denselben einen Skramasax, ein Eisenmesser, eine Lanzenspitze und eine Gürtelplatte¹⁾.

5. *Bolligen* (Bern).

Ein zufällig angetroffenes Grab in einer kleinen Kiesgrube oberhalb der Papiermühle lieferte einen Skramasax, ein Eisenmesser, zwei silbertauschierte Gürtelplatten und zwei eiserne Pfeilspitzen, wovon eine mit Widerhaken²⁾. In einem Frauengrab lagen ein Eisenkettchen mit daran befestigten Bronze-Löffelchen, ein Knochenkamm, Email- und Bernsteinperlen und eine Gurtschnalle aus graviertem Hirschhorn. Sondierungen zeigten, dass das Gräberfeld sich weithin erstreckte. Schon vor Jahren waren bei Anlage des Strässchens oberhalb des neuen Schulhauses Gräber zutage gekommen, aber nicht beachtet worden³⁾.

6. *Worb* (Bern).

„In *Vilbringen* (Gemeinde Worb) kamen im März 1905 bei einem Hausbau zwei Gräber aus der Völkerwanderungszeit zu Tage. Die Arbeiter schenken der Entdeckung zwar wenig Aufmerksamkeit und Sorgfalt, doch wurden folgende Objekte gerettet: Aus Grab I: Ein Knopf aus Bronze mit Spuren von Eisenoxyd, die von einer Einlage aus rotem Email herrühren dürften. Die fünf Dreiecke, in welche die Platte eingeteilt ist, enthalten kleinere gleichartige Felder mit Silbertauschierung, in welcher hinwiederum interessante (christliche) Zeichen mit Blei eingelegt sind.

¹⁾ Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde 1907, N. F. IX, p. 371.

²⁾ Jahresbericht des historischen Museums Bern pro 1907, p. 22 und 89.

³⁾ Gefl. Mitteilung von Direktor Wiedmer in Bern.

Aus Grab II: Einfacher Skramasax, silbertauschierte kleine Gurtschnalle mit Gegenplatte, ein einfacher offener Armring aus Bronzedraht, gegen die Enden zu etwas verjüngt und eine römische Spange aus Bronze mit beweglichem Dorn. Da wir es hier mit einem Funde aus der Nähe der Aaregrenze zwischen Alamannen und Burgundionen zu tun haben, so wäre es wünschenswert, denselben dem einen oder andern der beiden Völker zuteilen zu können und damit einen neuen Anhaltspunkt für deren Gebietsgrenzen zu gewinnen. Im nahen Rubigen, das auch auf dem rechten Aareufer liegt, haben wir ein ausgedehntes, burgundionisches Gräberfeld; der Knopf und die Gurtplatte sprechen auch für dieses Volk, doch wäre es gewagt, daraus positive Schlüsse zu ziehen¹⁾.

7. *Interlaken* (Bern).

„Erwähnung verdienen ferner einige Völkerwanderungsgräber, die auf dem Moosbühl bei *Interlaken* untersucht wurden. Die Funde (Skramasax, Messer, Gurtschnallen mit Silbertauschierung und Messingeinlage) sind zwar nicht besonders reich, aber als Belege für die in die Alpentäler vorgeschobene frühgermanische Besiedelung sind die Gräber interessant und ergänzen die vor einigen Jahren bei Wilderswil entdeckten“¹⁾.

8. *Goldswil* (Bern).

Zwischen Interlaken und Ringgenberg am Brienersee liegt Goldswil, wo Plattengräber zum Vorschein kamen. Direktor J. Wiedmer in Bern, dem wir auch den Bericht über Interlaken verdanken, hatte die Güte, uns Folgendes darüber zu schreiben: „Einige Tage vor Jahreschluss brachte der Zufall noch eine Entdeckung. Im Dorfe *Goldswil* zwischen Interlaken und Ringgenberg, kamen bei Fundamentgrabungen für einen Neubau zwei Gräber ohne Beigaben zu Tage. Die Leichen waren mit am Ort selber gebrochenen Schieferplatten eingefasst, aber nicht zugedeckt. Solche Gräber sind sowohl in Goldswil, wie auch in Ringgenberg schon mehrmals zum Vorschein gekommen und gehören ihrer ganzen Anlage nach der alamannisch-fränkischen Zeit an. Sie sind, wie diejenigen von Matten und Wilderswil, interessante Belege für die damaligen Besiedlungsverhältnisse in diesen relativ vorgeschobenen Gegenden. Erwähnt sei auch, dass rezente Gräber bei der Kirchenruine von Goldswil noch die gleiche (wenn auch mehr oberflächliche) Einfassung aus Schieferplatten zeigen“.

¹⁾ Gefl. Mitteilung von Direktor Wiedmer in Bern.

9. *Bannwil* (Bern).

Am Klebenrain an der Bahnlinie von Aarwangen nach Oensingen fanden sich acht frühgermanische Gräber. Drei davon hatten das Kopfeinde im Osten, fünf im Westen. Die Gräber 1, 2, 4, 6 und 7 wiesen nur Skelette auf. Grab 3 enthielt ein Skelett nebst einem einschneidigen Eisenmesser beim rechten Oberschenkel; Grab 5 ein Eisenmesser neben der rechten Hüfte und an der linken Ferse ein Eisensporn. Im achten Grabe lag ein Halsschmuck aus Glas, Email- und Bernsteinperlen und auf beiden Seiten des Kopfes kam je ein Schläfenring aus Bronze zum Vorschein ¹⁾.

10. *Messen* (Solothurn).

An der bernisch-solothurnischen Grenze liegen mehrere Tumuli. Der erste derselben lieferte keine nennenswerten Funde. Im zweiten fand man unter einem Steinmantel eiserne Waffen, so ein Langschwert, zwei Skramasaxe und mehrere Messer. Beim längern Skramasax lagen noch Spuren von Bronze. Alle Waffen hatten die Spitze gegen Ost gerichtet ²⁾.

11. *Rüttenen* (Solothurn).

Im Vizehubel bei Krenzen hat Prof. Dr. Tatarinoff alamannische Gräber nachgewiesen; eine Ausgrabung wird folgen.

12. *Nunnigen* (Solothurn).

Beim Fundamentieren kamen vier Gräber zum Vorschein, nur 70—80 m von der Stelle, wo 1845 beim Strassenbau sechs Gräber entdeckt worden waren. Die vier Leichen lagen von West nach Ost und waren in Steine eingebettet ³⁾.

13. *Kaiseraugst* (Aargau).

D. Viollier, Assistent am Schweizer. Landesmuseum, der für dieses Institut die Ausgrabungen in Kaiseraugst leitet, hat uns in freundlicher Weise den folgenden Bericht über seine Arbeit zukommen lassen:

„Depuis deux ans, le Musée National fait exécuter des fouilles méthodiques dans le cimetière barbare de Kaiser-Augst (Argovie).

Ce cimetière était connu déjà depuis de nombreuses années.

¹⁾ Jahresbericht des historischen Museums Bern pro 1907, p. 17 und 89.

²⁾ Gefl. Mitteilung von Prof. Tatarinoff.

³⁾ ebenso.

Entre 1833 et 1843, M. Schmid, le directeur de la fabrique de cellulose, avait fait exécuter quelques fouilles partielles; d'après les notes laissées par lui, 131 tombes auraient alors été ouvertes. Le produit de ces fouilles, publié par M. Meyer de Knonau dans les „Mitteilungen de la société des antiquaires de Zurich“, est entré au Musée de Bâle, avec la collection Schmid.

Puis le cimetière était plus ou moins tombé dans l'oubli; il ne reçoit plus la visite que de quelques voisins: le Musée de Bâle, M. F. Frey, directeur des salines d'Augst.

Les choses en étaient là quand, dans les premiers jours de 1907, M. le Dr. Meyer de Frenkendorf avisait le directeur du Musée National que le propriétaire du terrain venait de découvrir deux tombes en tuiles. Ce fut l'origine de nos fouilles qui durent depuis deux ans, et dureront encore quelques années.

Les travaux ne sont pas encore assez avancés pour permettre d'en tirer les conclusions certaines, sur l'âge exacte de ce cimetière, sur la durée de la période pendant laquelle il servit de champ à repos aux populations

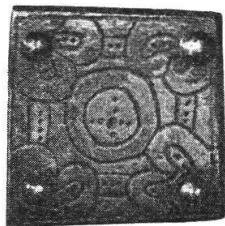
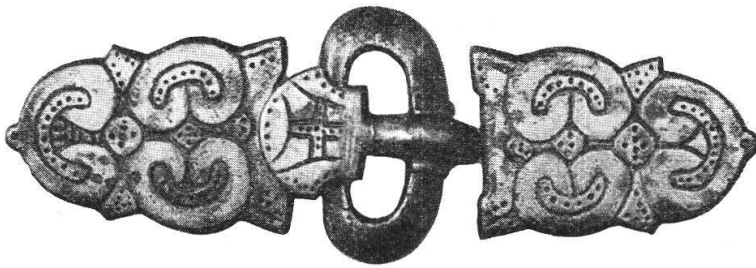


Fig. 30.

d'Augst, ni sur l'état civil de ces populations. Je me bornerai à vous exposer sommairement les résultats obtenus jusqu'à ce jour. (Fig. 30-34).

Le cimetière occupe l'une des terrasses qui s'étagent entre les rives du Rhin, assez encaissé en cet endroit et le plateau sur lequel s'élevait la ville romaine d'Augusta Rauracorum. Il est situé à mi-chemin entre

la route cantonale de Bâle - Rheinfelden et la voie du chemin de fer, à 5 minutes au S-E du castrum romain qui à la fin du troisième siècle remplaça la ville détruite. C'est un petit plateau triangulaire, long de 200 m environ et large de 60 m dans sa plus grande largeur, dominé au sud par un talus très raide, borné au nord par une pente assez forte. Les tombes paraissent remplir tout l'espace ainsi délimité. Jusqu'à ce jour il a été fouillé 450 tombes et l'on peut estimer à 300 le chiffre de celles qui furent ouvertes antérieurement. Le cimetière devait renfermer environ le 12 à 1500 sépultures, peut-être même davantage.

Comme l'avait déjà reconnu Schmid, les tombes sont réunies par *petits groupes* d'une douzaine environ, tantôt plus, tantôt moins; elles sont souvent disposées sur 3 et même 4 couches superposées. Malheureusement il est impossible de déterminer, pour toute l'étendue du cimetière, quelles sont les tombes qui appartiennent à une même couche, car ces couches sont excessivement irrégulières, et ne se correspondent pas d'un groupe à l'autre. L'établissement de cette corrélation aurait cependant été d'une grande utilité pour la chronologie du cimetière.

Ces groupes de sépultures représentent-ils les morts d'une même famille? C'est ce que l'étude anthropologique seule pourra déterminer d'une façon rigoureuse. Cependant cela paraît vraisemblable, d'autant plus vraisemblable que certains de ces groupes sont *enclos d'un mur* dont les fondations sont demeurées sous terre.

Là où ce mur fait défaut, c'est à dire, dans la grande majorité des cas, il devait être sans doute remplacé par une clôture plus légère, haie, barrière de bois ou simple levée de terre.

Dans tous les cas nous avons aujourd'hui la preuve qu'un signe extérieur marquait l'emplacement occupé par le tombeau. On trouve en effet dans plusieurs cas, que le mort est recouvert par une ou plusieurs dalles horizontales qui se trouvent à un mètre environ au-dessus

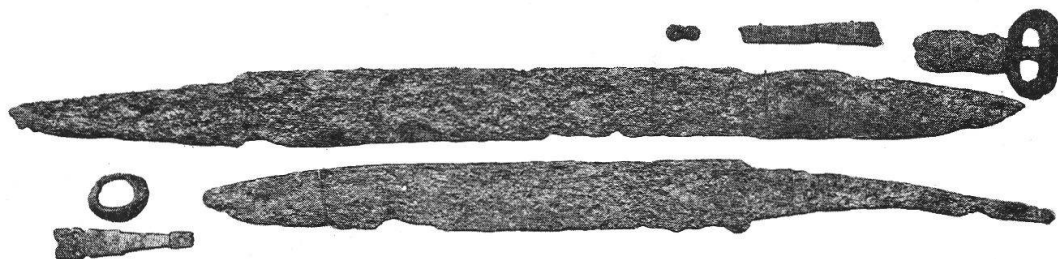


Fig. 31. Funde von Kaiseraugst.

du squelette. Quelquefois même du côté de la tête se dressait une pierre en forme de petite stèle. Il est évident que la dalle horizontale devait être à la surface du sol et que la stèle se dressait au-dessus en terrain: c'est l'ancêtre de notre dalle funéraire.

Toutes les tombes du cimetière sont, sans exception aucune à inhumation. Les corps sont tous assez exactement orientés: l'orientation est E-O, la tête se trouvant à l'O et regardant le soleil levant. Mais bien peu de tombes sont rigoureusement orientées suivant les deux points cardinaux. La plupart présentent une légère déviation depuis le NO-SE jusqu'au SO-NE, mais dans la plupart des cas celle-ci ne dépasse pas le OSO-ENE. Il est excessivement rare qu'un corps soit inhumé de telle façon que ses regards soient dirigés vers le couchant.

Doit-on admettre que ces déviations dans l'orientation soient voulues, et que les fossoyeurs aient toujours rigoureusement dirigé l'axe de leur fosse dans la direction où le soleil se levait le jour de l'inhumation? Ce serait, je crois, faire trop d'honneur à leur amour de l'exactitude. Il est plus vraisemblable que la tombe fut simplement creusée dans la direction du soleil levant, au petit bonheur.

La forme des tombes présente de nombreuses variétés:

L'immense majorité des morts étaient inhumés dans une *simple fosse*, sans aucune protection contre le poids de la terre.

Dans quelques cas cependant, le défunt avait été enfermé dans un *cercueil*, dont les clous sont demeurés la seule trace.

D'autre fois le mort avait été déposé sur une *simple planche*. Du moins c'est la seule façon dont je puisse expliquer la présence sous le mort d'une couche noire, qui n'est pas du charbon, mais vraisemblablement du bois décomposé. Cette matière noire ne se retrouve pas autour du corps, comme ce serait le cas pour un cercueil à parois verticales.

Parfois une *simple dalle* plantée verticalement à la tête et une autre aux pieds délimitent seules l'emplacement réservé au mort.

Celui-ci est rarement entouré d'un *rang de pierres* dessinant un rectangle plus au moins régulier.

Quelques fois pourtant le corps est entouré d'un *petit mur* en pierres sèches de 2 à 3 assises.

Mais un certain nombre de tombes sont de construction plus soignée: Le mort repose dans un véritable sarcophage. Celui-ci est souvent fait de tuiles empruntées aux édifices romains voisins, ou de grands plaques de terre cuite qui servaient dans la construction des hypocaustes.



Fig. 32. Münzen von Kaiseraugst.

Le fond de la tombe comme les parois et la couverture sont faites de ces tuiles. C'est le *sarcophage rectangulaire*.

D'autres fois le mort repose entre deux rangs de tuiles qui sont inclinés l'un vers l'autre et s'appuyent par leur sommet, formant ainsi une sorte *de toit* à deux rempants. Quelque-

fois même la ligne de rencontre des deux pentes est protégée par un rang de tuiles creuses.

Une tombe de ce type était de construction particulièrement soignée. Contre les tuiles faitières s'appuyait une seconde rangée de tuiles, de telle sorte que les parois latérales étaient doubles. Le corps avait été admirablement préservé par cette double protection et la terre n'avait pu s'infiltrer à l'intérieur de la tombe.

Jusqu'à ce jour ces tuiles n'ont fourni qu'une seule marque de fabricant : celle, déjà connue d'*Amazonius*.

Mais beaucoup plus souvent le sarcophage est construit *en dalles* plus ou moins travaillées, prises souvent, comme les tuiles, aux ruines romaines. Le fond de ces tombes est fait d'un lit de dalles ; les parois de dalles plantées verticalement, et la couverture, d'une ou de plusieurs dalles. Les interstices qui pouvaient exister entre les dalles étaient bouchés à l'aide de cailloux, parfois à l'aide d'un mortier. Quelques-unes de ces tombes avaient été construites avec tant de soin, que la terre n'avait pu y pénétrer.

Enfin l'on trouve des sarcophages monolithes. Ceux-ci sont très rares. Le seul que j'aie découvert l'a été cette semaine. C'est un bloc de calcaire, assez irrégulier : les grands côtés ont respectivement 2,12 et 1,85 m ; les petits côtés 0,70 m. A l'intérieur du bloc est creusé une cuve dont tous les angles sont arrondis. Le couvercle est un énorme bloc de grès rouge à dos arrondi.

Il y a lieu de noter que toutes ces tombes en dalles ont presque toujours reçu plusieurs inhumations successives. Aux pieds du dernier occupant, ou en dehors de la tombe, on trouve la plupart du temps 2, 3 ou même 4 crânes et les ossements d'autant le corps qui avaient été déplacés pour faire place à un nouveau défunt.



Fig. 33. Münzen von Kaiseraugst.

La position des corps est très uniforme. Ils sont tous couchés sur le dos, les jambes allongées ; la tête s'est inclinée au hasard, à droite ou à gauche. Seule la position des mains varie. Généralement les bras sont étendus le long du corps, ou les deux mains sont posées sur le sommet des cuisses. Parfois l'un des bras est étendu,

tandis que l'autre repose obliquement sur le ventre. Rarement les bras sont croisés sur la poitrine ou les mains jointes sous le menton.

Il est rare aussi que les jambes soient repliées.

Rarement encore le défunt est couché sur le côté, dans la position du dormeur.

La longueur des corps d'adultes, mesurée dans la tombe, varie entre 1,40 m et 1,70 m. Deux fois seulement j'ai rencontré des individus dont les fémurs mesuraient plus de 0,50 m de longueur.

Il est curieux de noter le nombre de membres brisés que l'on trouve, bras ou jambes; j'en ai compté plus d'une vingtaine. Les uns accommodés fort élégamment, tandis que pour d'autres le chevauchement des extrémités ne fait pas bien augurer de la science des docteurs de l'époque.

La dentition des défunts est merveilleusement saine et contraste avec celle de leurs descendants actuels. J'ai rencontré des mâchoires de personnes âgées auxquelles il ne manquait pas une dent et celles-ci ne présentaient pas le plus petit défaut. Par contre la dentition avait été usée et nivelée par le broyage journalier d'aliments grossiers. Il serait facile de compter les dents cariées que j'ai rencontrées dans plus de 400 mâchoires.

La moitié des tombes à peu près ne renferme aucun mobilier funéraire. Il est constant que les tombes en dalles ne contiennent que des corps sans ornements.

Dans les tombes de la couche supérieure, la proportion des défunts sans bijoux est plus forte que dans les couches inférieures. A côté d'un mort richement paré, on trouve souvent une ou plusieurs tombes sans objets. Il n'y a aucune règle apparente et il est difficile de s'expliquer le motif pour lequel des morts voisins, et peut-être parents, les uns ont emporté dans la terre leurs ornements et les autres pas.

Si le mobilier funéraire est abondant, il est en réalité peu varié et en somme assez pauvre.

Les *monnaies romaines* sont encore assez nombreuses, du moins dans la région ouest. Elles appartiennent toutes au bas empire, et autant qu'il a été possible de les déterminer, à un petit nombre d'empereurs. Les plus anciennes sont de *Claude le Gothique* (268—270), les plus récentes de *Maximus* (409). Tantôt elles sont perforées, et servaient d'ornement de collier, tantôt elles sont placées dans la main, ou sur la poitrine du mort. Un des corps était orné d'un collier de 24 monnaies, tandis qu'il en serrait 3 autres dans la main.

La présence de ces monnaies dans les tombes ne nous apprend pas grand chose sur l'âge de celles-ci, car il est évident que chez ces populations barbares, les monnaies romaines ont dû avoir une vie fort longue. Schmid trouva, dans une même tombe, une monnaie romaine à côté d'une monnaie mérovingienne.

Plus intéressantes sont 5 pièces d'or trouvées dans la main d'un mort. Ce sont des pièces d'aspect fort barbares, de grossières imitations des monnaies frappées par Justinien. Elles datent du milieu du VI^e siècle et du début du VII^e siècle.

L'objet le plus fréquent est la *plaque de ceinture* et ses accessoires. La plupart sont en fer, ornées de clous de bronze. Les unes sont allongées avec bord découpé, les autres sont rondes; la contre-plaque est une fidèle copie de la plaque.

La damasquinure est rare.

Les plaques de ceinture en bronze sont rares, et de petites dimensions. L'une d'elle est ajourée, une autre ornée d'entrelas. Les représentations figurées y sont inconnues.

Une pièce particulièrement rare est une plaque de ceinture en os. Elle est rectangulaire; la boucle est articulée à l'aide d'une tige de fer.

Les petites *boucles de ceinture* en fer ou en bronze sont abondantes. L'une d'elle est creusée d'alvéoles trapézoïdales dans lesquelles sont serties de petites plaques de verre.

La ceinture de cuir ou d'étoffe était en outre décorée de *contre-plaques carrées*, ornées de clous de bronze; de *petites plaques carrées* en bronze, perforées de 3 trous, enfin de *languettes* de métal formant pendants.

Sur le corps, la plaque est toujours placée à gauche. C'est-à-dire que la ceinture se bouclait de gauche à droite. Les dames barbares n'avaient donc pas l'usage, comme nos dames modernes, de crocher leurs vêtements de droite à gauche.

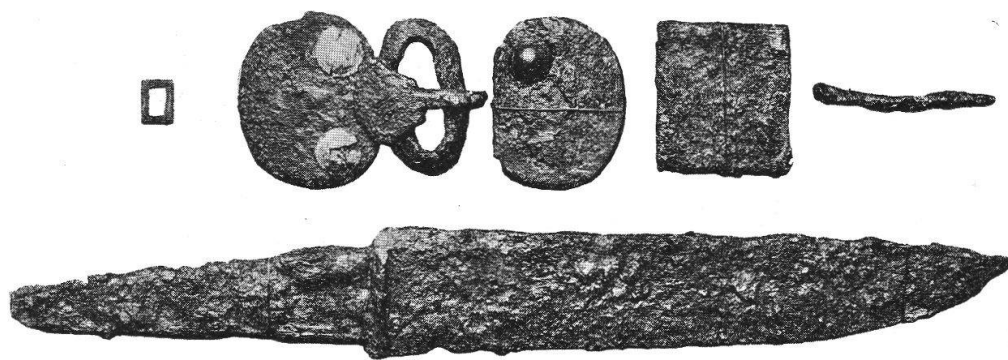


Fig. 34. Grabfunde von Kaiseraugst.

Les *perles* sont très abondantes; les unes sont en ambre, les autres en verre ou en terre cuite. Ces dernières sont souvent ornées de dessins de couleurs différentes.

Plusieurs tombes renferment des *peignes* en or. Ceux-ci sont presque toujours à double rang de dents. Quelquefois ces dents sont protégées

par des étuis mobiles autour d'une de leurs extrémités. Souvent ces peignes sont élégamment décorés.

Un peigne est particulièrement à signaler; il est triangulaire avec un rang de dents sur le plus grand côté. Le décor se compose de groupes de cercles concentriques.

Les *épingles* sont rares et simples; elles sont en bronze ou en argent, avec tête sphérique.

Il est curieux de rencontrer dans ces tombes un objet romain, détourné de son usage primitif. Je veux parler de *stylets* de bronze, munis d'une pointe à l'une de leurs extrémités et d'une petite spatule à l'autre. Dans les tombes barbares, ils ne servent plus à écrire, mais sont réduits au rôle de simple épingle pour fixer le manteau.

Les *trousses* sont fréquentes, mais comme les petits objets qui les composaient étaient en fer, il n'en reste plus que des débris informes.

Les couteaux sont innombrables, de toutes formes et de toutes dimensions, depuis le scramasax jusqu'au petit couteau long de 5 cm. Ils se rencontrent dans les tombes d'hommes comme dans celles de femmes.

Les *boucles d'oreilles* sont de simples anneaux ouverts, ou avec fermoir; elles vont toujours par paire.

Les *bracelets* sont rares. Notons un bracelet formé d'un large ruban de bronze gravé. Il se fermait au moyen d'une clavette. Un autre est fait d'un tube de bronze recourbé.

Les bracelets de fer sont les plus fréquents. Ce sont de simples anneaux ouverts ou fermés.

Les bagues sont assez fréquentes : simples anneaux plus ou moins épais, rarement ornés d'un chaton portant un sujet gravé, figure géométrique ou petit personnage.

Par contre, les armes sont rares : une seule *épée*, de forme courante, avec fourreau de bois, et deux pointes de *flèches* à douille.

Un corps portait au pied gauche un objet assez abîmé par la rouille, qui doit être un *éperon*. Il se fixait sur le coup-de-pied par une lanière.

Quelques tombes de femmes ont livré des *pesons de fuseaux* en terre cuite.

Enfin une tombe, malheureusement fouillée en mon absence, renfermait des anneaux d'os très délicats et dont je ne puis indiquer l'usage.

Quelle était la population inhumée dans ce cimetière? C'est ce que seule l'étude anthropologique pourra dire avec certitude. Il est certain que nous avons à faire à une population de race germanique, et géographiquement elle appartient au domaine des Alamans.

Cette conclusion semble confirmée par l'étude du mobilier funéraire. Celui-ci est peu artistique; ces objets sont de formes simples. Or on sait que de toutes les populations germaniques qui envahirent l'empire, les Alamans étaient demeurés les plus grossiers et les plus barbares.

Les quelques objets qui sortent de l'ordinaire sont sans doute des importations. L'influence des Francs, qui étaient proches voisins, se fait sentir.

Il est encore difficile de fixer le début et la durée de la période pendant laquelle le cimetière fut en usage. Cependant quelques faits permettent de fixer quelques jalons.

Nous avons vu que les monnaies du bas empire y sont encore assez abondantes. Si elles ne nous donnent aucune date fixe, du moins nous permettent-elles de conclure que le cimetière reçut ses premiers occupants à une époque relativement voisine de la chute de l'Empire.

D'autre part l'absence presque complète d'armes et l'étendue du cimetière montre que nous avons à faire à une population tranquille et stable.

Donc les morts que nous troublons dans leur dernier sommeil ne sont pas les compagnons des guerriers qui au début du V^e siècle envahirent la Suisse et détruisirent le castrum romain. Les morts qui reposent là sont ceux des populations barbares qui suivaient à distance les envahisseurs et s'établissaient sur les ruines qu'ils laissaient derrière eux. Nous pouvons donc placer les premières inhumations vers la fin du V^e ou le commencement du VI^e siècle. Cette date est confirmée par les monnaies d'or trouvées dans une tombe et qui datent du milieu du VI^e et du début du VII^e siècle.

Les tombes, assez nombreuses, en dalles, qui ne renferment aucun mobilier, nous feraient croire qu'elles remontent à l'époque où, sous Charlemagne, l'Église défendit de ne rien inhumer avec les morts.

14. *Villnachern* (Aargau).

Aus einem Plattengrab in Villnachern erhielt das Antiquarium Aarau ein Pilum (Angon?) ¹⁾.

15. *Brittnau* (Aargau).

In einer Kiesgrube wurde ein Skelett und ein Scramasax zutage gefördert ²⁾.

¹⁾ Anzeiger für Schweizer. Altertumskunde 1907, N. F. IX, p. 63.

²⁾ Gefl. Mitteilung von Direktor Dr. Lehmann.

16. *Jonen* (Aargau).

Am Weg nach Ober-Lunkhofen liegen zwei Kiesgruben. In der grössern derselben fanden sich Ende 1907 zwei Schädel, Knochen, eine Spatha und ein Scramasax. Die Funde kamen ins Schweizer. Landesmuseum ¹⁾.

17. *Unter-Aegeri* (Zug).

An der Lorze wurden zwei Skelette gefunden, bei welchen eine Eisenschnalle lag ²⁾.

18. *Horgen* (Zürich).

Beim Bau der evangelischen Kapelle an der Bergstrasse kamen 10 Gräber zum Vorschein, die zum Teil von mir selbst ausgegraben wurden. Bei den Skeletten lagen silbertauschierte Gürtelbeschläge, Schnallen, eine Schwertscheiden-Einfassung von Bronze, Nägel, ein Schwert und ein Sax, endlich ein Knopf. In einem Grab sah man deutlich die Spur des Holzсарges. Das Schwert lag auf der rechten Seite des Toten, die Spitze zwischen Knie und Knöchel. Rechts davon, vom Knie gegen die Füsse, streckte sich der Sax.

19. *Küsnacht* (Zürich).

Vor zirka einem Jahr waren beim Horn drei von West nach Ost liegende Gräber gefunden worden. Im April 1908 stiess man bei Fundamentbauten im Einfang wieder auf zwei Skelette. Es waren Mann und Frau, die zirka 2 m voneinander entfernt bestattet worden waren. Die Beigaben erwiesen den Fund als alamannisch.

20. *Hegnau bei Volketswil* (Zürich).

Gegenüber der Gabelung der Strassen nach Volketswil und Nänikon kamen in Hegnau Gräber mit Bronzeschmuck zum Vorschein.

21. *Uster* (Zürich).

In der Kiesgrube im Boden bei Ober-Uster, wo schon früher Alamannengräber entdeckt wurden, fand man wieder ein Skelett mit einer leider ganz vom Rost zerfressenen Spatha.

¹⁾ Vgl. Jahresbericht des Schweizer. Landesmuseums 1907, p. 33.

²⁾ Gefl. Mitteilung von Dr. Hürlimann.

22. *Andhausen* (Thurgau).

Alamannengräber finden sich gewöhnlich in freier Erde oder als Nachbestattungen in Grabhügeln. Ausnahmen sind in unserem Land die Tumuli im Bruggholz bei Andhausen. Es liegen daselbst 13 Grabhügel beisammen, von denen einige schon früher durchwühlt wurden. 1907 unternahmen Dr. J. v. Sury und Schultheiss die Erforschung der übrigen, wobei ich einige Male die Arbeiten inspizierte. Man fand nichts Vorrömisches, dagegen eine Spatha, ein Messer und einen Schildbuckel, welche Objekte ins Schweizer Landesmuseum gelangten.

Im Vorstehenden haben wir über 200 Fundorte erwähnt; es mögen indessen einige andere unserer Aufmerksamkeit entgangen sein. Natürlich wird dieser Bericht auch materielle Irrtümer enthalten und bitten wir deshalb um Nachsicht. Wir wiederholen zum Schluss nochmals unsere Bitte, uns von allen, auch den unbedeutendsten urgeschichtlichen Funden in der Schweiz Bericht zukommen zu lassen und zwar mit möglichst genauer Angabe des Fundortes (politische Gemeinde, Flurnamen etc.). Dann dürfen wir hoffen, dass die folgenden Berichte immer wertvoller werden.
